

News

juin 14



Hilde Vernailen
Président

Bon nombre d'entre nous viennent juste de rentrer de Nice, où s'est tenu le Congrès de l'AMICE, une fois de plus un événement et une expérience des plus mémorables. Je remercie du fond du cœur nos hôtes français — la GEMA, la Mutualité Française et la ROAM, l'équipe organisatrice en France et au Secrétariat de l'AMICE, la ville de Nice et tous les sponsors du congrès, ainsi que tous les participants.

Chers amis,

Le congrès de Nice a encore renforcé ma conviction quant à la valeur que l'AMICE peut apporter à ses membres. En écoutant les exposés des experts invités, en suivant les études de cas de nos membres de tous horizons et en me mêlant aux 200 participants à l'occasion des pauses et du fabuleux dîner de gala, j'ai ressenti un esprit d'unité. «Unis dans la diversité»: nous l'étions à Nice et nous le sommes aussi dans le cadre de notre travail à l'AMICE.

J'ai aussi concrètement senti le potentiel que nous avons et que nous devons déployer à l'avenir. Les élections au Parlement européen et le renouvellement de la Commission européenne nous amènent de nouveaux décideurs et acteurs politiques. Le travail au Parlement et avec les députés européens sera différent, mais pas nécessairement plus difficile qu'avant. Les groupes politiques pro-européens devront peut-être coopérer plus étroitement, mais cela signifie aussi qu'ils devront accorder une plus grande attention et un plus grand respect aux vues politiques de chacun.

Je pense également que notre secteur a intérêt à s'impliquer dans les discussions avec les partisans de solutions plus décentralisées, d'une plus grande proximité avec le citoyen, de «moins d'État». Car c'est exactement ce qui définit l'assurance mutuelle et coopérative. Notre modèle repose sur la participation des citoyens, sur des décisions d'entreprise guidées par les membres-sociétaires et sur la volonté de jouer rôle sociétal important en réaction au contexte de désengagement des pouvoirs publics.

Le Manifeste de l'assurance mutuelle européenne nous procure un outil pour informer les décideurs politiques sur la contribution considérable de notre secteur au bien-être et à la sécurité des citoyens européens et pour forger avec ces décideurs des alliances menant vers une pleine reconnaissance du modèle d'entreprise mutualiste et coopératif en tant que véritable alternative originale dans le domaine de l'assurance.

Je vous invite également à utiliser le Manifeste chez vous, au sein de vos communautés, ainsi que pour informer et convaincre vos propres acteurs politiques, dans l'intérêt de vos membres, des citoyens de votre pays et de la société en général – Pour un réel avantage mutuel.

Hilde Vernailen

→ Dans ce numéro

- Editorial du Président Page 1
- Trois membres de l'AMICE unissent leurs forces Page 2
- Commission II - Infos Plaidoyer Page 3
- Commission I - Infos Promotion Page 3
- L'AMICE à Nice, 4-6 juin 2014 Page 4
- Manifeste de l'assurance mutuelle européenne Page 5
- Détachement à l'AMICE : témoignage Page 6
- Commission III - Infos Assistance Page 6
- Calendrier de l'AMICE Page 7
- Évènements extérieurs Page 7

Aborder les problèmes liés au vieillissement en Belgique: trois membres de l'AMICE unissent leurs forces

Trois assureurs belges, Ethias, Intégrale et P&V, ont uni leurs forces pour mener une réflexion commune sur des problèmes sociétaux importants tournant autour de la problématique du vieillissement et ses conséquences pour le pays. Les trois assureurs, membres de l'AMICE, ont porté un regard neuf sur les aspects sociétaux des pensions, des soins de santé et de la dépendance liée à l'âge. Ils estiment que les solutions doivent être repensées en profondeur. Afin de tracer des pistes de solutions à ce défi sociétal, trois colloques ont été programmés, dont le premier s'est déroulé le 15 novembre 2013 à Bruxelles, sur le thème : « La problématique économique et budgétaire du vieillissement en Belgique ». Le deuxième colloque a eu lieu le 21 mars dernier, sur le thème « La dépendance, le défi du vieillissement ».



Bernard Thiry

Le premier volet se concentrait sur le diagnostic de la problématique en général. Bernard Thiry, CEO d'Ethias, dans son introduction, a exposé les deux grands défis du vieillissement :

- d'une part, comment pérenniser les régimes de retraites actuels ;
- d'autre part, comment maintenir le coût des soins de santé sous contrôle.

Ensuite, plusieurs spécialistes ont présenté leurs idées en la matière. Chacun s'est focalisé sur un aspect de la problématique et a essayé de formuler des pistes de solutions.

La charge des pensions en Belgique qui représente aujourd'hui environ 10 % du PIB, évoluera, sur base des prévisions (croissance économique, croissance de la productivité, évolution de la population et surtout de sa composition en tranches d'âges etc.), jusqu'à 13,6% en 2030 et presque 15% en 2060. La charge des soins de santé quant à elle, augmentera de 8,1% du PIB en 2012, à 10,7% en 2060. Si on considère le coût total du système social belge, celui-ci passera de 25,8 % du PIB en 2012 à 29,1% en 2030 et à 31,2% en 2060.

La hausse des coûts des soins de santé trouve son origine, non seulement dans le vieillissement de la population mais aussi dans les progrès de la médecine et ses applications.

La population de plus en plus âgée aura besoin de plus en plus de soins de longue durée. On constate déjà que les maladies chroniques (Alzheimer, Parkinson, diabète et même plusieurs variantes du cancer) sont déjà en forte hausse. Elles demandent des soins spécifiques et souvent des institutions de soins spécialisées.

Dans l'introduction du deuxième colloque, Hilde Vernailien, CEO de P&V, a précisé la thématique de la journée, « la dépendance liée au vieillissement ». Un sujet qui touche beaucoup de personnes, directement ou indirectement.

Les nombreux orateurs et les intervenants à un panel de discussion provenaient d'horizons très divers : représentants des mutualités, des seniors, des institutions de soins et du monde académique.

La première intervention dressait le tableau du paysage de la dépendance en Belgique, puis Corinna Hartrampf, Project Manager à l'Association Internationale de la Mutualité (AIM), a décrit quatre exemples de programmes touchant, directement ou non, à l'encadrement, la communication et l'assistance aux personnes âgées.

Ensuite le public a pu apprécier le témoignage de Jean-Louis Davet, Directeur de la MGEN, consacré à la description d'une offre résolument novatrice en matière d'assurance-dépendance en France.

Les participants du panel démontraient que des personnes déjà fragilisées en raison de l'évolution de leur état de santé, peuvent – elles autant que leur entourage – être confrontées subitement à d'autres défis, y compris financiers. Un autre thème abordé dans le panel concernait la préparation au vieillissement, tant sur le plan matériel et financier, que sur le plan de la prévention avec une meilleure information et une sensibilisation des personnes avant leur entrée en dépendance. Un autre aspect évoqué concernait l'évolution de la géo-technologie, c-à-d. de l'ensemble des techniques destinées à venir en aide aux personnes âgées.

Tant les orateurs que les intervenants du panel ont pourtant démontré qu'ensemble, nous pouvons, même dans un contexte de rigueur budgétaire, travailler avec succès au maintien, le plus longtemps possible, de la qualité de vie des aînés.

Le troisième colloque aura lieu à l'automne, et sera consacré aux solutions concrètes en matière de pensions, notamment à celles que les assureurs belges émanant de l'économie sociale, sont en mesure de proposer.

→ Solvabilité II – Version consolidée incluant Omnibus II

Lieve Lowet (ICODA European Affairs) vient de finaliser les versions actualisées de sa compilation du cadre législatif Solvabilité II, en anglais et en français (disponible sous format imprimé et e-book), intégrant tous les actes qui l'ont modifié depuis la publication de la directive 2009/38, y compris Omnibus II.

Pour plus d'informations, [suivre les liens suivant](#).

Infos Plaidoyer

Solvabilité II

L'adoption de la directive Omnibus II annonce l'approche de la finalisation des actes délégués. Lors d'une rencontre avec une délégation de la prochaine présidence du Conseil, l'AMICE a insisté auprès de l'attaché financier à la représentation permanente de l'Italie pour que le Conseil formule ses observations avant la fin du délai de six mois prévu à compter de la publication des actes délégués par la Commission. La même demande sera adressée à la commission ECON du Parlement européen.

Le cabinet conseil Second Floor (NL) a développé un **logiciel fonctionnant sous Excel pour le calcul du SCR**. Le logiciel est basé sur les modèles retenus par QIS5 et adaptés aux derniers changements résultant de la directive Omnibus II et des actes délégués. Pour en obtenir une copie, veuillez contacter [Silvia Herms](#) au Secrétariat de l'AMICE.

Sur le thème de la **proportionnalité**, l'AMICE constate avec regret que la Commission abandonne l'idée d'exempter les petites sociétés d'assurance de la stricte obligation de garder la fonction de contrôle interne indépendante. Les discussions s'orientent à présent vers l'ouverture d'une possibilité pour les contrôleurs nationaux de «troquer» un léger assouplissement des exigences de gouvernance contre un supplément de certaines obligations d'information.

L'intention de la BCE d'ignorer la possibilité prévue par Solvabilité II d'exempter les petites sociétés d'assurances (jusqu'à une part de marché cumulée de 20 %) de l'obligation d'information trimestrielle reste inquiétante. Une délégation du secteur, dont l'AMICE faisait partie, a rencontré des experts de la BCE sur cette question. Dans ses commentaires écrits, l'AMICE a également demandé que les règles de la BCE ne s'écartent pas des éléments de proportionnalité acquis avec la directive Omnibus II. Ces commentaires ont été transmis à toutes les banques centrales nationales présentes à cette réunion.

L'AMICE a finalisé et soumis à l'**EIOPA** ses [commentaires](#) sur les normes techniques d'exécution (ITS) relatives aux processus d'approbation (notamment en ce qui concerne les paramètres spécifiques à l'entreprise et les fonds propres auxiliaires). Une nouvelle consultation de l'EIOPA a débuté le 2 juin sur la «première série d'orientations» (premier pilier, incluant les modèles internes, la gouvernance et l'ORSA). La consultation se clôturant le 29 août, le GT Solvabilité II se réunira deux fois cet été pour préparer la réponse de l'AMICE.

Pour plus d'informations sur le travail de l'AMICE concernant Solvabilité II, veuillez contacter [Silvia Herms](#).

Statut de la mutualité européenne

Juste avant Pâques, la DG ENTR a transmis à toutes les DG de la Commission une proposition de statut de la mutualité européenne, sous la forme d'une «refonte» du statut de la société coopérative européenne. La technique de «refonte» consiste à ne pas toucher aux dispositions existantes applicables aux coopératives européennes mais à étendre, si possible, leur application aux mutuelles européennes. Les dispositions non applicables aux mutuelles (par exemple, sur les parts sociales) sont explicitement limitées aux coopératives,

tandis que d'autres dispositions portant sur les spécificités des mutuelles (par exemple, sur les groupes mutuels) sont ajoutées.

Les commentaires reçus de plusieurs autres DG semblent avoir été positifs, mais le secrétariat général de la Commission a stoppé le processus car la réglementation doit être accompagnée d'une directive sur la participation des travailleurs, dont l'élaboration relève de la compétence de la DG EMPL. L'AMICE a adressé au président de la Commission et au commissaire Andor une [lettre](#) demandant une avancée dans le dossier et plus particulièrement, la présentation d'une proposition de directive dans les plus brefs délais.

Le Secrétariat de l'AMICE est en contact constant avec les services de la Commission de la DG ENTR afin de les aider en faisant des propositions concrètes pour une amélioration des textes.

Autres infos sur la réglementation

Au cours des derniers mois, l'AMICE a également transmis à l'IAIS ses [commentaires](#) sur le projet de document de réflexion sur la gouvernance des groupes de sociétés. L'AMICE avait déjà été impliquée dans le processus de rédaction du projet de document. Les membres du GT Affaires réglementaires ont également reçu des informations sur les nouvelles règles (directive et règlement) en matière [d'audit légal](#), sur les priorités de la Présidence italienne du Conseil, sur les évolutions concernant [la directive de 2004 relative à l'égalité de traitement](#), ainsi que sur la [consultation de l'EIOPA](#) concernant les conflits d'intérêts dans le domaine de la vente de produits d'investissement et d'assurance de détail (PRIIPS).

Les membres de l'AMICE intéressés par ces informations sont invités à contacter le [Secrétariat](#) pour s'inscrire dans la liste de diffusion.

Infos Promotion

Les groupes de travail Promouvoir les valeurs mutuelles et coopératives et Communications ont clôturé leurs projets majeurs de ces derniers mois par le congrès de Nice, très apprécié, lors duquel a été présenté le Manifeste de l'assurance mutuelle européenne. Le GT Promouvoir se réunira à l'automne pour définir de nouveaux projets d'activités et le GT Communications va lui aussi se lancer dans de nouveaux projets, parallèlement à ses activités courantes.

Enquête sur les médias sociaux

En Europe, de plus en plus de sociétés sont présentes et actives sur les réseaux de médias sociaux afin de partager des informations et tisser des liens avec diverses parties intéressées. La particularité de ce nouveau canal de communication est de permettre une communication bidirectionnelle, contrairement aux médias traditionnels. Le Secrétariat mène actuellement auprès des membres de l'AMICE une enquête sur leur utilisation des réseaux sociaux. L'objectif de l'étude est d'obtenir un aperçu et une meilleure connaissance de l'ampleur du phénomène et des pratiques dans le secteur. Les résultats complets seront bientôt disponibles et après leur analyse, le GT Communications partagera ses conclusions avec tous les membres de l'AMICE afin qu'ils puissent les exploiter dans leur stratégie interne relative aux médias sociaux.

Relance des réunions inter-associations

Après une longue interruption, et pour la première fois depuis l'adoption de la nouvelle stratégie de l'AMICE, les associations membres de l'AMICE belge, française et néerlandaise ont organisé le 23 juin une réunion avec leurs homologues (non membres de l'AMICE) britannique (AFM), danois (Gjensidig) et allemand (ARGE VVaG), ainsi qu'avec l'ICMIF. L'objectif était d'échanger des informations sur les développements et les activités au sein de leurs associations respectives et de leurs marchés nationaux. Les participants ont décidé de conserver le caractère relativement informel du groupe, qui se réunira environ deux fois par an. À l'ordre du jour figurait également une discussion sur les moyens de présenter et de diffuser le Manifeste de l'assurance mutuelle européenne dans les pays des associations.

L'AMICE à Nice, 4-6 juin 2014

Congrès

«Avec quelque 200 participants provenant de pratiquement tous les pays d'Europe, ce congrès est déjà un succès», déclarait dès l'ouverture Hilde Vernailen, Présidente de AMICE. Et ce fut le cas du début à la fin. Toutes les sessions — jusqu'au vendredi — ont attiré de nombreux participants et les présentations des experts externes et de membres de l'AMICE ont toutes eu un auditoire très attentif.

Les présentations disponibles peuvent être téléchargées depuis le site web dédié au congrès: http://www.insurance-mutuals.org/html/congress_2014.html. Vous trouverez également sur ce site trois éditions du bulletin du congrès, avec les synthèses des sessions et de nombreuses photos. Un rapport plus complet sera publié prochainement. Merci à Stephanie Dedeyan (MACSF, membre français de l'AMICE) pour la rédaction de ces documents.



La réception de bienvenue a eu lieu dans la magnifique Villa Massena, où le Maire de Nice nous a accueillis, et le dîner de gala s'est déroulé au Domaine Mont Leuze: deux grands moments pour tous ceux qui avaient la chance d'y être! Pour vous permettre de (re)plonger dans l'atmosphère de ces événements, plusieurs photos sont accessibles par un lien sur le site web du congrès.



L'organisation du congrès n'aurait pas été possible sans la disponibilité des associations hôtes (GEMA, FNMF et ROAM), sans le travail assidu de tous leurs collaborateurs et sans le soutien de nos sponsors (AON Benfield, SCOR, OFI Asset Management et Swiss Re). Merci à tous.

Assemblée générale

Le matin du jour de l'ouverture du congrès, Hilde Vernailen, présidente de l'AMICE depuis 2013, a présidé sa première Assemblée générale et exposé sa vision de l'AMICE basée sur la nouvelle stratégie 2013-2018. Les objectifs révisés de l'Association suivent trois grands axes stratégiques,

qui transparaissent dans les trois nouvelles commissions: Promotion, Plaidoyer et Assistance. Grzegorz Buczkowski (président de la commission Promotion), Anu Pylkkänen (présidente de la commission Assistance) et Patrik Schinzel (président de la commission Plaidoyer) ont présenté un rapport sur les réalisations de l'année dans leurs domaines de responsabilité. Les présentations sont accessibles aux membres de l'AMICE via l'onglet «Member Area» du site internet de l'AMICE. Quant au rapport annuel 2013, il est disponible en version électronique sous l'onglet «Publications» du site internet de l'AMICE ou en version imprimée, sur demande adressée au Secrétariat: secretariat@amice-eu.org.

L'Assemblée générale a marqué son approbation sur une série de modifications des statuts de l'AMICE: tout membre du Conseil d'administration peut à présent être réélu plus de deux fois, le rôle de la présidence a été clarifié, le Secrétaire général est dorénavant autorisé à participer aux réunions du Comité de nomination et la désignation du commissaire aux comptes conformément à la législation belge incombe désormais à l'Assemblée générale. Faisant suite à cette dernière décision, l'Assemblée générale a confirmé la désignation d'Ernst & Young au titre de commissaire aux comptes pour les exercices fiscaux 2014, 2015 et 2016.

L'Assemblée générale a également reçu le rapport financier (accessible aux membres via l'onglet «Member Area» du site internet de l'AMICE) du Trésorier de l'AMICE, Róbert Lilli, et a approuvé les comptes 2013, qui présentent un excédent de 45 412 EUR. L'Assemblée a également approuvé la révision du budget 2014 ainsi que le budget 2015, qui maintient les cotisations inchangées.

L'Assemblée générale a chaleureusement remercié les trois membres du Conseil d'administration dont le mandat se termine en juin, à savoir, Jean-Luc de Boissieu, GEMA (FR), Werner Görg, Gothaer (DE), et Anu Pylkkänen, LähiTapiola (FI). Elle a également pris acte de deux départs anticipés, à savoir celui de Marcel Kahn, ROAM (FR) et de Mogens N. Skov, Købstædernes (DK). Arnaud Chneiweiss, GEMA (FR) et Jari Sundström, LähiTapiola (FI) ont été accueillis en tant que nouveaux membres du Conseil d'administration et la nomination de Martin Nielsen, GF Forsikring (DK), coopté plus tôt dans l'année par le Conseil d'administration, a été confirmée. Wolfgang Weiler, HUK-Coburg (DE) a été élu à l'unanimité au poste de Vice-Président de l'AMICE.

La prochaine Assemblée générale aura lieu le 12 juin 2015 à Bruxelles.

→ Congrès de l'AMICE 2016

Save the date :

1-3 juin 2016

Gand, Belgique



United in Diversity

The European Mutual Insurance Manifesto 2014



➔ Magazine Voice de l'ICMIF

Le n° 79 du magazine Voice de l'ICMIF vient de paraître en EN, FR et ES. Pour le consulter, suivre ce [lien](#).

Manifeste de l'assurance mutuelle européenne – Unis dans la diversité

Le congrès de Nice était l'occasion idéale de présenter le Manifeste de l'assurance mutuelle européenne – 2014 (MAME) de l'AMICE.

Avec la volonté de combler le déficit persistant de connaissances sur les assureurs mutuels et coopératifs constaté chez les décideurs politiques (et les citoyens) européens, le Manifeste cible les députés du nouveau Parlement européen et la nouvelle Commission, les autorités de régulation ainsi que les instances politiques nationales. Il les invite à mieux comprendre le secteur de la mutualité, à valoriser les services centrés sur les sociétaires-membres qu'il fournit aux citoyens et à soutenir la diversité et la stabilité qu'apportent les mutuelles et les coopératives dans les marchés où elles opèrent.

Le Manifeste démontre la pertinence et l'importance de notre secteur partout en Europe, explique en termes simples en quoi les mutuelles et coopératives d'assurance sont bénéfiques pour les Européens et propose un plan d'action permettant à la Commission européenne et au Parlement européen de maximiser les possibilités de contribution des mutuelles et coopératives d'assurance à l'économie et à la société européenne.

- Sur le plan des **actions politiques**, le Manifeste invite les décideurs politiques à tenir pleinement compte de l'impact de toute législation sur les entreprises de notre secteur, à leur accorder la même liberté d'entreprendre, à préserver et renforcer la diversité au sein du secteur de l'assurance et à promouvoir notre modèle d'entreprise en tant que réelle alternative originale au modèle d'entreprise basé sur l'actionnariat.
- Sur le plan des **actions institutionnelles**, le Manifeste appelle la Commission à valider un plan d'action précis en faveur des mutuelles, avec des projets permettant de quantifier la diversité du marché et de mesurer l'empreinte des mutuelles, d'élaborer pour les régulateurs une feuille de route axée sur la diversité et de créer une unité dédiée aux coopératives et mutuelles au sein de la Commission afin de coordonner le travail à l'appui des principes du Manifeste.
- Sur le plan des **actions d'influence**, le Manifeste engage le Parlement européen et la Commission européenne à user de leur position et de leur poids dans les discussions avec les États membres et d'autres organismes tels que l'EIOPA et l'IAIS, afin de garantir qu'à ces niveaux également, toute l'attention voulue soit accordée aux principes du Manifeste. Le Manifeste les invite notamment à militer pour une application adéquate du principe de proportionnalité dans la mise en œuvre de Solvabilité II par les États membres, ainsi que par l'EIOPA et les régulateurs nationaux dans l'élaboration des normes et orientations et leur application au quotidien.

Le MAME sera largement diffusé à Bruxelles et transmis à plusieurs contacts clés en Europe. **Nous l'offrons également aux membres de l'AMICE, en leur demandant de l'utiliser dans leurs campagnes nationales, pour une meilleure connaissance et compréhension de notre secteur.** Le Manifeste de l'assurance mutuelle européenne est disponible en format [électronique](#) et une version imprimée (en anglais) est également disponible gratuitement, sur demande au Secrétariat.

Nouvelles statistiques (2012) concernant notre secteur: 28,4% de part de marché en Europe

Lors du congrès, l'AMICE a également présenté le rapport **Market Insights Europe 2012**, une publication conjointe de l'AMICE et de l'ICMIF disponible en anglais et en français. Le rapport montre qu'en 2012, la part de marché du secteur de l'assurance mutuelle et coopérative a poursuivi sa progression dans les produits d'assurance vie et non-vie en Europe.

Globalement, **la part de marché du secteur atteint 28,4 %**, soit 2,5 points de pourcentage (ou 10%) par rapport au niveau de 2008. Notre présence dans le secteur non-vie est traditionnellement plus forte (32,5 % de part de marché en 2012), mais dans le secteur de l'assurance-vie également, plus d'un quart du volume des primes encaissées (25,3 %) est pris par le secteur de l'assurance mutuelle et coopérative.

Environ la moitié des quelque 6 000 entreprises d'assurance en Europe opèrent sous un régime de mutuelle ou de coopérative et ces entreprises emploient plus 350 000 salariés.

Le rapport **Market Insights Europe 2012** fait partie d'un ensemble de statistiques sur les marchés récemment publiées par l'ICMIF. Voir <http://www.icmif.org/publications>.

Détachement à l'AMICE : témoignage

Passer trois mois à l'étranger dans un environnement multilingue, découvrir d'autres coutumes et avoir des rencontres intéressantes avec plein de gens passionnants?

Bien sûr que j'ai dit oui à cette proposition de détachement à l'AMICE!

Je m'appelle Johanna Eriksson et je suis actuaire à la mutuelle d'assurance Folksam, en Suède. Au cours de mes trois mois passés à l'AMICE à Bruxelles, j'ai eu la chance de rencontrer beaucoup de personnes, tant dans le secteur de l'assurance qu'au sein des institutions de l'Union européenne. J'ai également pu observer de près comment s'élaborent les législations au centre névralgique de l'Europe.

Je n'oublierai jamais le jour où j'ai assisté à une réunion au Parlement européen. La discussion portait sur la question de savoir si le délai de préparation d'un vote avait été suffisant ou non. La réunion s'est effectivement clôturée par un vote, non pas sur le thème du vote mais uniquement sur la question de savoir s'il fallait ou non procéder au vote. Je dois admettre que j'ai trouvé cela assez cocasse. Ceci dit, à d'autres occasions, j'ai pu me rendre compte aussi de tout ce qui est accompli et décidé à Bruxelles. Je ne suis pas certaine qu'au niveau national, nous comprenions toujours à quel point les décisions prises ici sont importantes pour nos pays respectifs.



À Folksam, je travaille dans le domaine de l'assurance maladie-invalidité et depuis mon retour en Suède, je dirige une équipe de gestion des produits d'assurance maladie. Dans cette perspective, j'ai passé beaucoup de temps à l'AMICE à m'informer sur les régimes d'assurance maladie dans

plusieurs pays. Première constatation: aucun système de sécurité sociale ne se ressemble. Par exemple, chaque pays a ses propres priorités quant au type de protection qu'il souhaite fournir à ses citoyens. Et puisque le marché privé dépend de ce qui est déjà couvert par l'État, les marchés de l'assurance privée sont également très différents.

Deuxième constatation: dans de nombreux pays, les pouvoirs publics se retirent progressivement de leur engagement en matière de protection sociale à cause d'un manque de ressources. La responsabilité des assureurs privés n'en devient que plus grande. En effet, le défi actuel et futur sera de gérer au mieux cette mission importante, dans l'intérêt de la sécurité de tous les citoyens. À cet égard, j'ai le sentiment que les mutuelles peuvent jouer un grand rôle. En septembre, l'AMICE mettra sur pied un nouveau groupe de travail sur ce thème et lors de la première réunion, j'exposerai mes constatations les plus intéressantes. Je suis impatiente de voir ce que ce groupe de travail pourra accomplir.

Dans mon travail quotidien à l'AMICE, j'ai particulièrement apprécié d'entendre parler chaque jour des langues différentes dans les couloirs et les bureaux. Cette ambiance très internationale m'a beaucoup plu.

Mais surtout, j'ai adoré rencontrer tant de personnes expérimentées et compétentes, me rendre dans diverses institutions, organisations et entreprises et découvrir leur façon de travailler.

Je suis ravie de ce détachement à l'AMICE, dont j'ai retiré un tas d'enseignements et plein d'idées pour mon futur travail et celui de mes collègues à la mutuelle Folksam.

Infos Assistance

Groupe de travail RSE

Le 26 mars, le groupe de travail RSE a invité un des représentants de la Commission européenne responsables de la directive européenne sur la publication d'informations non financières, qui a présenté un bilan de la situation. La présentation a été suivie d'une session Questions/Réponses qui a permis aux participants d'obtenir des clarifications sur divers points de préoccupation. À l'issue de la réunion, le Secrétariat a rédigé une note d'information et l'a transmise par courrier électronique aux membres de l'AMICE.

La prochaine réunion du GT, qui aura pour thème «la RSE au service de l'innovation», se tiendra à Bruxelles le 8 septembre et comportera un exposé plus détaillé des projets d'incubateur et de crowdfunding développés par Unipol et présentés au congrès de Nice. Il y aura également une présentation sur la manière dont la RSE affecte le développement de produits, par exemple des assurances pour les vélos électriques ou pour les panneaux solaires.

Groupe de travail Réassurance

Le groupe de travail Réassurance organise actuellement la prochaine Réunion des managers de réassurance des mutuelles et coopératives, qui se tiendra en avril 2015. Des informations plus complètes sur la date et le lieu précis de la réunion seront publiées prochainement.

Groupe de travail Santé

Le groupe de travail Santé vient d'être créé en vue d'échanger les expériences et de suivre les évolutions dans le domaine de la santé, considéré comme un domaine prioritaire par plusieurs membres de l'AMICE.

Assurer la santé des personnes est une tâche très vaste, qui recouvre des domaines tels que l'assurance médicale, l'assurance maladie et invalidité, l'assurance accidents du travail, l'assurance maladies graves, etc.

Parmi les suggestions des thèmes à explorer par le groupe de travail figurent:

- Les changements dans les systèmes de santé nationaux (et leur impact sur l'assurance maladie).
- Le rôle du secteur mutualiste en matière d'offres de produits d'assurance et de fourniture de services de soins de santé (ou simplement d'accès à ces services).
- L'échange de vues sur diverses questions nationales et les moyens de résoudre les problèmes rencontrés.
- L'échange des meilleures pratiques (par exemple, sur l'analyse et l'appréciation financière des risques médicaux, sur la collecte, le traitement et l'utilisation des données, sur la sélection des risques et le moyen d'éviter l'aléa moral)
- Les questions juridiques/réglementaires européennes (en coopération avec la commission Plaidoyer de l'AMICE)

La première réunion du GT se tiendra le 24 septembre 2014 dans les bureaux de l'AMICE à Bruxelles. Pour plus d'informations, veuillez contacter [Helen Sheppard](#).

→ Calendrier de l'AMICE

- 8 juillet Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 25 août Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 08 septembre Bruxelles Groupe de travail RSE
- 9 septembre Bruxelles Comité exécutif
- 9 septembre Bruxelles Réunion Présidence
- 10 septembre Bruxelles Groupe de travail Réassurance
- 10 septembre Bruxelles Groupe de travail Communications (à confirmer)
- 22 septembre Online Groupe de travail Solvabilité II
- 24 septembre Bruxelles Groupe de travail Santé
- 16 octobre Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 4 novembre Bruxelles Conseil d'administration
- 13 novembre Bruxelles Réunions des associations (à confirmer)
- 18 novembre Paris Groupe de travail RSE
- 27 novembre Online Groupe de travail Réassurance
- 28 novembre Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II

→ Évènements extérieurs - Calendrier

- 15-16 juillet 2014 Londres Solvency II Summit 2014
Infoline
*10 % de réduction pour les membres de l'AMICE
Pour obtenir votre code promotionnel, veuillez contacter le Secrétariat.
- 18 septembre 2014 Londres Asset Reporting under Solvency II Pillar 3 workshop
Infoline
*15% de réduction pour les membres de l'AMICE.
- 06-07 octobre 2014 Londres Analytics for Insurance Europe | London, UK
FC Business Intelligence
*GBP200 de réduction pour les membres de l'AMICE.
Pour obtenir votre code promotionnel, veuillez contacter le Secrétariat.
- 06-09 octobre 2014 Québec 2014 International Summit of Cooperatives
Le Sommet international des coopératives
- 23-24 octobre 2014 Londres Advanced Certified Sustainability (CSR) Practitioner Training (IEMA Approved)
Centre for Sustainability and Excellence
*15 % de réduction pour les membres de l'AMICE.
Pour obtenir votre code promotionnel, veuillez contacter le Secrétariat.

